



## Ressortissants Ukrainiens

Thématique :

Présidence

Administration et Finances

Haut Niveau

Formation & Emploi

Marque

Jeunesse & Territoires

Compétitions & Vivre Ensemble

Affaires juridiques et Institutionnelles

3x3

Destinataires :

Comités

Ligues

Ligues et Comités

Ligues, Comités et Clubs

CTS

Nombre de pièces jointes : 0

Information

Echéance de réponse :

### Ce qu'il faut retenir :

- Jusqu'à la fin de la saison 21/22, possibilité pour tout ressortissant Ukrainien d'obtenir une licence FFBB gratuite
- Procédure de transfert international dérogatoire pour les mineurs
- Participation aux entraînements autorisés
- Participation aux compétitions suivantes autorisées : championnats départementaux, pré-régionaux en poule unique et pour les jeunes (licence 2C)

Au regard des événements liés à la situation en Ukraine, le **Board de la FIBA et la FIBA Europe** ont apporté des précisions tenant aux pratiquants du Basket-ball que la FFBB a, lors de sa réunion à distance du lundi 28 mars, transposé sur le territoire national afin de permettre/faciliter la participation de ressortissants Ukrainiens aux activités fédérales (entraînements et compétitions déterminées) pour la fin de saison 2021/2022.

Dans ce cadre, il a notamment été retenu que :

- Les demandes de transferts internationaux pour les joueurs et joueuses majeurs respecteront la procédure classique d'obtention d'une lettre de sortie ;
- Les demandes de transferts internationaux des joueurs et joueuses mineurs ukrainiens seront examinées, au cas par cas par la FIBA, dans le but de faciliter la poursuite de leur entraînement de basket-ball ;
- le cas échéant, en présence de circonstances exceptionnelles, le paiement de la taxe de solidarité ne sera pas demandé au début du processus mais pourra devenir applicable à un stade ultérieur, si un joueur décide de ne pas retourner en Ukraine alors que les circonstances le permettraient objectivement.

### Obtention de la licence FFBB (Ressortissant déjà licencié ou non)

Tout club souhaitant accueillir en son sein un(e) joueur(se) ressortissant(e) Ukrainien(ne) devra utiliser un formulaire de demande de licence au [format papier](#) afin de saisir la licence dans FBI et préciser impérativement en commentaire sur la fiche licence FBI « SOLIDARITE UKRAINE ».

En suivant, le formulaire de demande de licence doit être adressé au Comité Départemental du ressort du club.

Par ailleurs, il a été décidé de retenir, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, la gratuité de la licence fédérale pour tous les ressortissants ukrainiens.

Pour le ressortissant déjà licencié en Ukraine, les dispositions du règlement FIBA sont à respecter (Transfert/lettre de sortie).

## Assurance

Par leur adhésion à la FFBB et la souscription d'une licence fédérale, les ressortissants Ukrainiens bénéficieront pour leur pratique des garanties d'assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident (option B+) sans surcoût inclus dans la licence.

La Mutuelle Des Sportifs (MDS), assureur fédéral, s'associe à la démarche de la FFBB afin que ces licenciés puissent pratiquer le Basket-ball en toute sérénité en étant assurés.

## Participation aux entraînements et aux compétitions

Les licenciés Ukrainiens pourront participer aux entraînements et aux rencontres non officielles de Basket-ball sans restriction.

Pour ce qui relève des compétitions, le Bureau Fédéral a décidé d'accorder une dérogation applicable sur l'ensemble du territoire pour que ces licenciés puissent évoluer dans les compétitions suivantes :

- En championnats départementaux ;
- En championnats pré-région en poule unique et sous réserve de la validation par l'instance dirigeante départementale ;
- Dans les compétitions de jeunes.

## Qualification de la licence

Par dérogation sur la période de qualification des licenciés, les licences des ressortissants Ukrainiens saisies à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022 seront automatiquement qualifiées en 2C leur permettant de participer aux compétitions susmentionnées.

Les Comités ou les Ligues ayant des dispositions plus restrictives interdisant les 2C dans leurs compétitions sont invitées à se prononcer pour une dérogation particulière.

Pour les ressortissants Ukrainiens non préalablement licenciés, ceux-ci seront également qualifiés en 2C.

## Facturation

Une édition dans le module Licence de FBI, permettra aux différentes entités de facturation fédérales d'identifier le nombre de ressortissants qualifiés à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, précisant la nature de leurs extensions et de leurs éventuelles autorisations secondaires.

A noter, tout licencié ukrainien sera à minima identifié avec une licence de type 2, et une option d'assurance de type B+.

Cette édition pourra être utilisée afin d'établir les avoirs lors de la facturation de fin de saison.

## Livret d'accueil en France pour les déplacés d'Ukraine

A toutes fins utiles, le Gouvernement français a réalisé un « [livret d'accueil en France pour les déplacés d'Ukraine](#) » et une [foire aux questions](#) a également été mise en place.

Contact : 01 53 94 25 40

E-mail : [qualification@ffbb.com](mailto:qualification@ffbb.com)

Rédacteur	Vérificatrice	Approbateur
Aldric SAINT-PRIX Chargé de missions – Service Juridique et Institutionnel	Stéphanie PIOGER Vice-Présidente	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2022-04-07 NOTE LR CD CLUBS 6 DAJI – Ressortissants Ukrainiens VFIN	